

Concorso, per titoli ed esami, per il reclutamento a tempo indeterminato del personale docente delle scuole secondarie di primo e di secondo grado, nonché per il sostegno della scuola secondaria, nelle istituzioni scolastiche della Regione autonoma Valle d'Aosta

PROVA ORALE
Ambito Disciplinare AD05 - Francese
(classe di concorso AA24 - Lingue e culture straniere - Francese - nella scuola secondaria di secondo grado)

Traccia n. 2

Dans le cadre d'une séquence pédagogique, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet « Du portrait à la photographie ». La séance est destinée aux élèves de Lycée scientifique.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation et/ou la finalité professionnelle du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance réelle devant élèves en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition le tableau blanc interactif et un micro-ordinateur portable).

La durée maximale de la leçon est de 30 minutes. Au terme de l'exposé, 10 minutes au plus sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon ou l'emploi des TICE.

Concorso, per titoli ed esami, per il reclutamento a tempo indeterminato del personale docente delle scuole secondarie di primo e di secondo grado, nonché per il sostegno della scuola secondaria, nelle istituzioni scolastiche della Regione autonoma Valle d'Aosta

PROVA ORALE
Ambito Disciplinare AD05 - Francese
(classe di concorso AA24 - Lingue e culture straniere - Francese - nella scuola secondaria di secondo grado)

Traccia n. 3

Dans le cadre d'une séquence pédagogique, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet « Langue(s) et identité(s) ». La séance est destinée aux élèves de Lycée linguistique.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation et/ou la finalité professionnelle du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance réelle devant élèves en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition le tableau blanc interactif et un micro-ordinateur portable).

La durée maximale de la leçon est de 30 minutes. Au terme de l'exposé, 10 minutes au plus sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon ou l'emploi des TICE.

Concorso, per titoli ed esami, per il reclutamento a tempo indeterminato del personale docente delle scuole secondarie di primo e di secondo grado, nonché per il sostegno della scuola secondaria, nelle istituzioni scolastiche della Regione autonoma Valle d'Aosta

PROVA ORALE
Ambito Disciplinare AD05 - Francese
(classi di concorso AA24 - Lingue e culture straniere -
Francese - nella scuola secondaria di secondo grado e
AA25 – Lingua francese alla scuola secondaria di primo grado)

Traccia n. 16

Dans le cadre d'une séquence pédagogique concernant la production écrite, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet « La lettre amicale ». La séance est destinée aux élèves d'une classe de Collège.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers, des troubles d'apprentissage ou débutants en langue française.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance disciplinaire réelle devant élèves, même à l'intérieur d'un projet pluridisciplinaire, en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition le tableau blanc interactif et un micro-ordinateur portable.

La durée maximale de la leçon est de 30 minutes. Au terme de l'exposé, 10 minutes au plus sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon ou l'emploi des TICE.

Concorso, per titoli ed esami, per il reclutamento a tempo indeterminato del personale docente delle scuole secondarie di primo e di secondo grado, nonché per il sostegno della scuola secondaria, nelle istituzioni scolastiche della Regione autonoma Valle d'Aosta

PROVA ORALE
Ambito Disciplinare AD05 - Francese
(classi di concorso AA24 - Lingue e culture straniere -
Francese - nella scuola secondaria di secondo grado e
AA25 – Lingua francese alla scuola secondaria di primo grado)

Traccia n. 31

Dans le cadre d'une séquence pédagogique, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet «Le théâtre de l'absurde». La séance est destinée aux élèves de Lycée classique.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation et/ou la finalité professionnelle du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance réelle devant élèves en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition le tableau blanc interactif et un micro-ordinateur portable).

La durée maximale de la leçon est de 30 minutes. Au terme de l'exposé, 10 minutes au plus sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon ou l'emploi des TICE.

Concorso, per titoli ed esami, per il reclutamento a tempo indeterminato del personale docente delle scuole secondarie di primo e di secondo grado, nonché per il sostegno della scuola secondaria, nelle istituzioni scolastiche della Regione autonoma Valle d'Aosta

PROVA ORALE
Ambito Disciplinare AD05 - Francese
(classi di concorso AA24 - Lingue e culture straniere -
Francese - nella scuola secondaria di secondo grado e
AA25 – Lingua francese alla scuola secondaria di primo grado)

Traccia n. 50

Dans le cadre d'une séquence pédagogique, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet «Préparation à la production écrite du delf B2: la lettre». La séance est destinée aux élèves de Lycée technique et professionnel.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation et/ou la finalité professionnelle du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance réelle devant élèves en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition le tableau blanc interactif et un micro-ordinateur portable).

La durée maximale de la leçon est de 30 minutes. Au terme de l'exposé, 10 minutes au plus sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon ou l'emploi des TICE.

Concorso, per titoli ed esami, per il reclutamento a tempo indeterminato del personale docente delle scuole secondarie di primo e di secondo grado, nonché per il sostegno della scuola secondaria, nelle istituzioni scolastiche della Regione autonoma Valle d'Aosta

PROVA ORALE
Ambito Disciplinare AD05 - Francese
(classi di concorso AA24 - Lingue e culture straniere -
Francese - nella scuola secondaria di secondo grado e
AA25 – Lingua francese alla scuola secondaria di primo grado)

Traccia n. 3

Dans le cadre d'une séquence pédagogique concernant la civilisation valdôtaine, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet « Châteaux primitifs et châteaux gothiques en VdA ». La séance est destinée aux élèves d'une classe de Collège.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers, des troubles d'apprentissage ou débutants en langue française.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance disciplinaire réelle devant élèves, même à l'intérieur d'un projet pluridisciplinaire, en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition le tableau blanc interactif et un micro-ordinateur portable.

La durée maximale de la leçon est de 30 minutes. Au terme de l'exposé, 10 minutes au plus sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon ou l'emploi des TICE.

Concorso, per titoli ed esami, per il reclutamento a tempo indeterminato del personale docente delle scuole secondarie di primo e di secondo grado, nonché per il sostegno della scuola secondaria, nelle istituzioni scolastiche della Regione autonoma Valle d'Aosta

PROVA ORALE
Ambito Disciplinare AD05 - Francese
(classi di concorso AA24 - Lingue e culture straniere -
Francese - nella scuola secondaria di secondo grado e
AA25 – Lingua francese alla scuola secondaria di primo grado)

Traccia n. 6

Dans le cadre d'une séquence pédagogique concernant la grammaire française, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet « Les articles contractés ». La séance est destinée aux élèves d'une classe de Collège.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers, des troubles d'apprentissage ou débutants en langue française.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance disciplinaire réelle devant élèves, même à l'intérieur d'un projet pluridisciplinaire, en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition le tableau blanc interactif et un micro-ordinateur portable.

La durée maximale de la leçon est de 30 minutes. Au terme de l'exposé, 10 minutes au plus sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon ou l'emploi des TICE.

Concorso, per titoli ed esami, per il reclutamento a tempo indeterminato del personale docente delle scuole secondarie di primo e di secondo grado, nonché per il sostegno della scuola secondaria, nelle istituzioni scolastiche della Regione autonoma Valle d'Aosta

PROVA ORALE
Ambito Disciplinare AD05 - Francese
(classi di concorso AA24 - Lingue e culture straniere -
Francese - nella scuola secondaria di secondo grado e
AA25 – Lingua francese alla scuola secondaria di primo grado)

Traccia n. 8

Dans le cadre d'une séquence pédagogique concernant la production écrite, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet « Description physique ». La séance est destinée aux élèves d'une classe de Collège.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers, des troubles d'apprentissage ou débutants en langue française.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance disciplinaire réelle devant élèves, même à l'intérieur d'un projet pluridisciplinaire, en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition le tableau blanc interactif et un micro-ordinateur portable.

La durée maximale de la leçon est de 30 minutes. Au terme de l'exposé, 10 minutes au plus sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon ou l'emploi des TICE.

Concorso, per titoli ed esami, per il reclutamento a tempo indeterminato del personale docente delle scuole secondarie di primo e di secondo grado, nonché per il sostegno della scuola secondaria, nelle istituzioni scolastiche della Regione autonoma Valle d'Aosta

PROVA ORALE
Ambito Disciplinare AD05 - Francese
(classi di concorso AA24 - Lingue e culture straniere -
Francese - nella scuola secondaria di secondo grado e
AA25 – Lingua francese alla scuola secondaria di primo grado)

Traccia n. 32

Dans le cadre d'une séquence pédagogique, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet «Préparation au commentaire de poème». La séance est destinée aux élèves de Lycée classique.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation et/ou la finalité professionnelle du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance réelle devant élèves en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition le tableau blanc interactif et un micro-ordinateur portable.

La durée maximale de la leçon est de 30 minutes. Au terme de l'exposé, 10 minutes au plus sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon ou l'emploi des TICE.

Concorso, per titoli ed esami, per il reclutamento a tempo indeterminato del personale docente delle scuole secondarie di primo e di secondo grado, nonché per il sostegno della scuola secondaria, nelle istituzioni scolastiche della Regione autonoma Valle d'Aosta

PROVA ORALE
Ambito Disciplinare AD05 - Francese
(classi di concorso AA24 - Lingue e culture straniere -
Francese - nella scuola secondaria di secondo grado e
AA25 – Lingua francese alla scuola secondaria di primo grado)

Traccia n. 1

Dans le cadre d'une séquence pédagogique concernant la civilisation valdôtaine, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet « Adret, Envers et bandes d'altitude ». La séance est destinée aux élèves d'une classe de Collège.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers, des troubles d'apprentissage ou débutants en langue française.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance disciplinaire réelle devant élèves, même à l'intérieur d'un projet pluridisciplinaire, en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition le tableau blanc interactif et un micro-ordinateur portable.

La durée maximale de la leçon est de 30 minutes. Au terme de l'exposé, 10 minutes au plus sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon ou l'emploi des TICE.

Concorso, per titoli ed esami, per il reclutamento a tempo indeterminato del personale docente delle scuole secondarie di primo e di secondo grado, nonché per il sostegno della scuola secondaria, nelle istituzioni scolastiche della Regione autonoma Valle d'Aosta

PROVA ORALE
Ambito Disciplinare AD05 - Francese
(classi di concorso AA24 - Lingue e culture straniere -
Francese - nella scuola secondaria di secondo grado e
AA25 – Lingua francese alla scuola secondaria di primo grado)

Traccia n. 5

Dans le cadre d'une séquence pédagogique concernant la grammaire française, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet « Le présent des verbes du 1er groupe ». La séance est destinée aux élèves d'une classe de Collège.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers, des troubles d'apprentissage ou débutants en langue française.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance disciplinaire réelle devant élèves, même à l'intérieur d'un projet pluridisciplinaire, en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition le tableau blanc interactif et un micro-ordinateur portable.

La durée maximale de la leçon est de 30 minutes. Au terme de l'exposé, 10 minutes au plus sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon ou l'emploi des TICE.

Concorso, per titoli ed esami, per il reclutamento a tempo indeterminato del personale docente delle scuole secondarie di primo e di secondo grado, nonché per il sostegno della scuola secondaria, nelle istituzioni scolastiche della Regione autonoma Valle d'Aosta

PROVA ORALE
Ambito Disciplinare AD05 - Francese
(classi di concorso AA24 - Lingue e culture straniere -
Francese - nella scuola secondaria di secondo grado e
AA25 – Lingua francese alla scuola secondaria di primo grado)

Traccia n. 11

Dans le cadre d'une séquence pédagogique concernant la civilisation valdôtaine, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet « Le Parc National du Grand-Paradis ». La séance est destinée aux élèves d'une classe de Collège.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers, des troubles d'apprentissage ou débutants en langue française.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance disciplinaire réelle devant élèves, même à l'intérieur d'un projet pluridisciplinaire, en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition le tableau blanc interactif et un micro-ordinateur portable.

La durée maximale de la leçon est de 30 minutes. Au terme de l'exposé, 10 minutes au plus sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon ou l'emploi des TICE.

Concorso, per titoli ed esami, per il reclutamento a tempo indeterminato del personale docente delle scuole secondarie di primo e di secondo grado, nonché per il sostegno della scuola secondaria, nelle istituzioni scolastiche della Regione autonoma Valle d'Aosta

PROVA ORALE
Ambito Disciplinare AD05 - Francese
(classi di concorso AA24 - Lingue e culture straniere -
Francese - nella scuola secondaria di secondo grado e
AA25 – Lingua francese alla scuola secondaria di primo grado)

Traccia n. 14

Dans le cadre d'une séquence pédagogique concernant la grammaire française, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet « Les gallicismes ». La séance est destinée aux élèves d'une classe de Collège.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers, des troubles d'apprentissage ou débutants en langue française.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance disciplinaire réelle devant élèves, même à l'intérieur d'un projet pluridisciplinaire, en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition le tableau blanc interactif et un micro-ordinateur portable.

La durée maximale de la leçon est de 30 minutes. Au terme de l'exposé, 10 minutes au plus sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon ou l'emploi des TICE.

Concorso, per titoli ed esami, per il reclutamento a tempo indeterminato del personale docente delle scuole secondarie di primo e di secondo grado, nonché per il sostegno della scuola secondaria, nelle istituzioni scolastiche della Regione autonoma Valle d'Aosta

PROVA ORALE
Ambito Disciplinare AD05 - Francese
(classi di concorso AA24 - Lingue e culture straniere -
Francese - nella scuola secondaria di secondo grado e
AA25 – Lingua francese alla scuola secondaria di primo grado)

Traccia n. 48

Dans le cadre d'une séquence pédagogique, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet «L'identité européenne». La séance est destinée aux élèves de Lycée technique et professionnel.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation et/ou la finalité professionnelle du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance réelle devant élèves en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition le tableau blanc interactif et un micro-ordinateur portable.

La durée maximale de la leçon est de 30 minutes. Au terme de l'exposé, 10 minutes au plus sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon ou l'emploi des TICE.

Concorso, per titoli ed esami, per il reclutamento a tempo indeterminato del personale docente delle scuole secondarie di primo e di secondo grado, nonché per il sostegno della scuola secondaria, nelle istituzioni scolastiche della Regione autonoma Valle d'Aosta

PROVA ORALE
Ambito Disciplinare AD05 - Francese
(classi di concorso AA24 - Lingue e culture straniere -
Francese - nella scuola secondaria di secondo grado e
AA25 – Lingua francese alla scuola secondaria di primo grado)

Traccia n. 28

Dans le cadre d'une séquence pédagogique, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet «L'idée d'Europe au XXe siècle». La séance est destinée aux élèves de Lycée technique et professionnel.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation et/ou la finalité professionnelle du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance réelle devant élèves en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition le tableau blanc interactif et un micro-ordinateur portable).

La durée maximale de la leçon est de 30 minutes. Au terme de l'exposé, 10 minutes au plus sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon ou l'emploi des TICE.

Concorso, per titoli ed esami, per il reclutamento a tempo indeterminato del personale docente delle scuole secondarie di primo e di secondo grado, nonché per il sostegno della scuola secondaria, nelle istituzioni scolastiche della Regione autonoma Valle d'Aosta

PROVA ORALE
Ambito Disciplinare AD05 - Francese
(classi di concorso AA24 - Lingue e culture straniere -
Francese - nella scuola secondaria di secondo grado e
AA25 – Lingua francese alla scuola secondaria di primo grado)

Traccia n. 34

Dans le cadre d'une séquence pédagogique, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet «L'homme et la nature: harmonie ou destruction ?». La séance est destinée aux élèves de Lycée scientifique.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation et/ou la finalité professionnelle du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance réelle devant élèves en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition le tableau blanc interactif et un micro-ordinateur portable).

La durée maximale de la leçon est de 30 minutes. Au terme de l'exposé, 10 minutes au plus sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon ou l'emploi des TICE.

Concorso, per titoli ed esami, per il reclutamento a tempo indeterminato del personale docente delle scuole secondarie di primo e di secondo grado, nonché per il sostegno della scuola secondaria, nelle istituzioni scolastiche della Regione autonoma Valle d'Aosta

PROVA ORALE
Ambito Disciplinare AD05 - Francese
(classi di concorso AA24 - Lingue e culture straniere -
Francese - nella scuola secondaria di secondo grado e
AA25 – Lingua francese alla scuola secondaria di primo grado)

Traccia n. 41

Dans le cadre d'une séquence pédagogique, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet «Le texte autobiographique». La séance est destinée aux élèves de Lycée des sciences sociales.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation et/ou la finalité professionnelle du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance réelle devant élèves en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition le tableau blanc interactif et un micro-ordinateur portable).

La durée maximale de la leçon est de 30 minutes. Au terme de l'exposé, 10 minutes au plus sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon ou l'emploi des TICE.

Concorso, per titoli ed esami, per il reclutamento a tempo indeterminato del personale docente delle scuole secondarie di primo e di secondo grado, nonché per il sostegno della scuola secondaria, nelle istituzioni scolastiche della Regione autonoma Valle d'Aosta

PROVA ORALE
Ambito Disciplinare AD05 - Francese
(classi di concorso AA24 - Lingue e culture straniere -
Francese - nella scuola secondaria di secondo grado e
AA25 – Lingua francese alla scuola secondaria di primo grado)

Traccia n. 42

Dans le cadre d'une séquence pédagogique, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet «La sensibilisation au monde du handicap». La séance est destinée aux élèves de Lycée des sciences sociales.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation et/ou la finalité professionnelle du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance réelle devant élèves en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition le tableau blanc interactif et un micro-ordinateur portable).

La durée maximale de la leçon est de 30 minutes. Au terme de l'exposé, 10 minutes au plus sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon ou l'emploi des TICE.

Concorso, per titoli ed esami, per il reclutamento a tempo indeterminato del personale docente delle scuole secondarie di primo e di secondo grado, nonché per il sostegno della scuola secondaria, nelle istituzioni scolastiche della Regione autonoma Valle d'Aosta

PROVA ORALE
Ambito Disciplinare AD05 - Francese
(classi di concorso AA24 - Lingue e culture straniere -
Francese - nella scuola secondaria di secondo grado e
AA25 – Lingua francese alla scuola secondaria di primo grado)

Traccia n. 43

Dans le cadre d'une séquence pédagogique, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet «L'enfant dans la littérature». La séance est destinée aux élèves de Lycée des sciences sociales.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation et/ou la finalité professionnelle du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance réelle devant élèves en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition le tableau blanc interactif et un micro-ordinateur portable).

La durée maximale de la leçon est de 30 minutes. Au terme de l'exposé, 10 minutes au plus sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon ou l'emploi des TICE.